

Zeitschrift:	Bauen + Wohnen = Construction + habitation = Building + home : internationale Zeitschrift
Herausgeber:	Bauen + Wohnen
Band:	12 (1958)
Heft:	2: Verwaltungsbauten und Geschäftshäuser = Bâtiments administratifs et commerciaux = Administration and office buildings
Rubrik:	Résumés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résumés

Nouveau bâtiment da la Caisse-maladie suisse d'entreprise à Winterthur (pages 37-42)

Le terrain se trouve dans un quartier résidentiel entouré de parcs et d'immeubles locatifs. Il fallait tenir compte d'une très belle plantation d'arbres et d'un immeuble voisin, à l'ouest, une maison baroque que la ville voulait conserver. C'est au commettant et aux autorités municipales qu'appartient le mérite d'avoir approuvé, malgré ce voisinage historique, un projet moderne et purement pratique dont la cubicité s'inscrit d'ailleurs fort bien dans le site, et qui embrasse et élargit le parc des terrains voisins. Il est relativement rare que des problèmes d'organisation, d'urbanisme et de présentation soient résolus aussi harmonieusement que dans le cas présent. Le choix d'un pavillon de bureaux dans l'axe nord-sud de la partie est du terrain a permis d'assurer un bon éclairage naturel des bureaux disposés des deux côtés d'un couloir central, ainsi que la distance désirée de l'immeuble baroque et l'agrandissement optique du parc sur lequel on a une très belle vue des bureaux.

Le programme a nécessité un corps principal de trois étages; les locaux spéciaux, tels que salles de conférence, d'attente et de rafraîchissement et les garages ont été logés dans une annexe d'un étage, perpendiculaire au corps principal, du fait de leur fonction et de leurs dimensions spécifiquement différentes et invariables. Le hall d'entrée avec les escaliers et l'ascenseur se trouvent au point de croisement de ces deux corps du bâtiment.

La division du corps principal en un rez-de-chaussée formant socle et en deux étages supérieurs faisant bloc a été dictée par des raisons de présentation et de fonction: au rez-de-chaussée, les pièces sont en effet diverses dans leur but, tandis qu'aux étages, il n'y a que des bureaux qui sont facilement adaptables aux besoins particuliers grâce à leurs parois amovibles. La pénétration cubique du pavillon à un étage dans celui à trois étages a posé un assez joli problème architectonique. Les études de maquette n'avaient pas donné de solution satisfaisante ni par une séparation des étages supérieurs, ni par un fusion des deux pavillons; on tomba ainsi sur une pénétration de cadres fortement dimensionnés mais justifiés du point de vue de la construction. Ces cadres et leurs faces frontales sont revêtus de grandes dalles de pierre artificielle; les murs extérieurs, en retrait dans ces cadres, sont constitués d'éléments métalliques. Les appuis de façades sont des tubes d'acier remplis de béton, allant du rez-de-chaussée jusqu'à la toiture. L'étage-socle est entièrement vitré, dans le pavillon des bureaux de briques en verre, dans le pavillon spécial de verre compound.

On y tenta de ramener le développement des détails à des conditions purement fonctionnelles, et de soumettre le choix des matériaux ainsi que la présentation, tant pour la forme que pour les couleurs, à ce principe. Pour les couleurs, les éléments de construction sont tous tenus dans la gamme noir-blanc. Le mobilier qui consiste essentiellement en machines de bureaux existantes a été complété et donne, avec la vue sur le parc, l'accent coloré, tandis que les machines et autres installations, sans oublier tous ceux qui travaillent dans ces bureaux, sont autant d'autres éléments de couleur.

Fabrique de caméras Rolleiflex à Braunschweig (pages 43-47)

«Il me faut un atelier dont la construction soit aussi logique et dont le fonctionne-

ment soit aussi sûr que ceux de mes caméras. La fabrique est en quelque sorte un instrument géant, et sa propre précision doit s'imposer à tous ceux qui y travaillent, car cette précision est indispensable à la production d'instruments optiques de première qualité» dit le commettant. L'architecte prévut donc, pour les plans et élévations, des surfaces de travail bénéficiant du meilleur éclairage possible et réparties sur 5 étages pour obtenir la superficie désirée de 4500 m²; pour l'aménagement technique, un isolément complet de cet «appareil géant de précisions» contre tout encrassement venant de dehors, des vitrages fixes aux fenêtres, une installation de climatisation opérée par le chauffage au mazout en hiver et un refroidissement à l'eau en été; pour la construction, un squelette en béton armé nu, des canaux de ventilation et de conduites venant du sous-sol situés entre le noyau et les cages d'escaliers, des éléments de façade en cadres de bois contre-plaqué collés et résistant à l'eau, du cristal à glace pour les vitrages, des appuis de fenêtres en panneaux de liège acoustiques de 4 cm, encollés des deux côtés de coquilles d'éternit, des fentes d'aération d'environ 10 cm, revêtus de panneaux de novopal à l'intérieur et de tôle ondulée, émaillée, à l'extérieur; enfin, pour créer l'impression de «précision» désirée, une présentation extérieure exacte, stricte, durable et luisante, une disposition strictement géométrique (bâtiment principal cubique devant lequel se trouvent symétriquement les cages d'escaliers à plan carré), un «fin» obtenu par le verre à glace et la tôle émaillée bleue dans des cadres de 4 cm, vernis en blanc.

Nouveau bâtiment commercial de la Coopérative du meuble, Bâle (pages 48-53)

Sur le terrain situé entre la gare et la Güterstrasse, le commettant a ses entrepôts. A la place d'un ancien immeuble locatif qui fut démolie, il fallait construire un nouvel immeuble commercial pouvant contenir un grand magasin, une salle d'exposition, un étage administratif et des étages locatifs. On essaya de placer cet immeuble perpendiculairement à la Güterstrasse, assez monotone, mais le projet fut refusé par les autorités. L'immeuble commercial a donc été avancé juste sur l'alignement, tandis que le pavillon-magasin, isolé, fait angle droit. Les dimensions du bâtiment ainsi que toutes les dimensions de construction et de détail ont été déterminées sur la base d'un système de proportions élaboré à cet effet et se basant sur la longueur du bâtiment. Ce qui est caractéristique est la séparation des cubes de l'immeuble et du magasin-pavillon. Une exécution en acier échoua contre les prescriptions et les frais. Le revêtement ignifuge prescrit autour des parties formant la construction aurait entraîné des dimensions trop fortes. Un calcul comparatif démontre l'économie d'une construction en béton. Seuls les appuis et la toiture du pavillon-magasin sont construits en acier. Les façades entièrement vitrées de l'immeuble commercial sont montées devant la charpente en béton. Une construction en profilés AP forme l'ossature de pose des grands éléments de façade. Les champs d'appui et de linteau sont pourvus intérieurement de verre trame, diffusant la lumière du jour. La façade n'accuse aucun profillement, il n'y a pas de tendance ni horizontale, ni verticale. Les faibles nuances de couleur sur les champs de verre, d'appui et de linteau ont un effet uniforme; les grandes surfaces vitrées, lisses, reflètent les couleurs environnantes. Entre le blanc et le noir, on ne voit donc que la couleur propre des matériaux. L'enseigne lumineuse traditionnelle a été remplacée par un mat parallèle à la façade, composé d'une construction en aluminium portant les tubes néon verticaux qui attirent suffisamment l'attention et marquent l'emplacement du magasin.

Nouveau bâtiment d'administration de la Tavarro S.A. à Genève (pages 54-56)

Ce bâtiment administratif d'une grande entreprise doit remplir les conditions les plus diverses. Il s'agit en premier lieu de créer un climat de travail agréable en veillant à ce que chaque unité de bureau ait beaucoup de soleil, assez d'espace, suffisamment de tranquillité et une bonne vue sur la verdure environnante. Le bâtiment administratif doit, de plus et au contraire des ateliers de fabrication pour lesquels la simplicité et les possibilités de

transformation sont indispensables, avoir un effet tout aussi représentatif que publicitaire.

Le terrain disponible est assez restreint. Les bureaux sont tous orientés du même côté et donnent sur le midi, ce qui les met d'ailleurs à l'abri du bruit de la grande route en direction de Lyon. Cette solution présente aussi l'avantage de permettre l'addition ultérieure de deux nouveaux étages, la distance entre les corps de bâtiment de l'ensemble ayant été portée au maximum. Le sous-sol du bâtiment contient les garages accessibles par une rampe, le chauffage, l'installation de climatisation, les appareils de sûreté et les archives. Le rez-de-chaussée consiste en un vaste hall fort clair, dans lequel se trouvent aussi la loge du portier et les ascenseurs. Le premier étage comprend, dans son aile est, les bureaux-type dont l'installation a fait l'objet de soins tout particuliers et qui put, de ce fait, être préfabriquée; l'aile ouest est complètement isolée de la circulation entre les bureaux et contient les salles de conférence et leurs annexes, ainsi que les bureaux de la direction. Le deuxième étage est réservé aux bureaux-type qu'on a déjà au premier étage. Le bâtiment est entièrement climatisé. Chaque bureau peut régler la ventilation, le chauffage et le système de rafraîchissement à son gré et selon les besoins de la saison. La construction porteuse est surdimensionnée et calculée pour l'addition future de deux étages.

De la construction de salles municipales (pages 57-68)

La tâche de réaliser de grandes portées sans appuis à l'aide de moyens économiques et esthétiques est inconcevable sans produits industriels de première qualité. Le statique offre à l'architecte un monde inexploré et met à sa disposition un nombre incalculable de possibilités inédites d'exploitation de l'espace. La recherche d'un dimensionnement ultra-léger et le rapport dynamique avec la partie caractéristique de la toiture et avec ses appuis sont communs à toutes les solutions.

Cette évolution a produit une série de formes très hardies qui ne semblaient réalisables qu'en utilisant des matériaux extrêmement légers et qu'on ne connaît que de la nature organique: surfaces précontraintes comme le tympan, treillis à filet comme le hamac, bâches tendues, bulles extra-minces dont les tensions moléculaires s'entre-équilibreront, enveloppant et portant du même coup.

Toutes les civilisations ont eu leurs lieux de réunion du peuple: gymnases, forum, thermes, marchés, cathédrales, etc.; là où l'homme sent qu'il est à l'abri, qu'il fait partie d'une entité, se trouve le spore de la société. De la salle de réunion de l'ancienne basilique grecque au bâtiment communal des temps présents, le chemin est donc tout droit. Aujourd'hui, le peuple veut participer à la richesse de la société, au progrès de la civilisation. Voilà l'une des plus remarquables tâches du bon architecte de nos jours. Sa vision créative lui fait pressentir que l'avenir d'une meilleure vie commune a déjà commencé.

Le premier pas vers la construction d'une salle municipale moderne fut fait par la ville de Vienne en 1952, quand elle organisa un concours international pour la construction d'une salle de sports et de réunions. Après avoir étudié les projets, le jury a décerné un premier prix ex aequo à Alvar Aalto, Finlande, et à Roland Rainer, Vienne. Le programme posa aux architectes des problèmes compliqués. La salle des sports avec ses diverses manifestations (athlétisme léger, boxe, lutte, tennis, hockey sur glace, courses de vélo, etc.) posait de hautes exigences quant aux revêtements du sol, surfaces d'action et déplacements des spectateurs. Ces multiples utilisations nécessitent une adaptabilité très poussée: p. ex. parois facilement amovibles ou systèmes de rideaux pour réduire les proportions lors de petites manifestations, réductions dont il faut tenir compte pour les accès et sorties, l'éclairage, le chauffage et la ventilation. De plus, la parfaite visibilité de tous les points des tribunes requiert une très grande portée sans appuis, solution couteuse. Toutefois, dans le choix du genre de construction, il ne faut pas négliger les aspects esthétiques et économiques.

En 1955, la ville d'Essen suivit l'exemple et organisa un concours pour une nouvelle salle municipale dans l'enceinte de son terrain d'exposition. Celle salle devait non seulement se prêter aux manifestations sportives les plus diverses, y compris l'hippisme et le cyclisme, mais encore comporter un restaurant. De vastes tribunes roulantes en acier — donc comme

à Vienne — permettent d'agrandir l'arène pour les courses et les expositions, et servent même à relier les foyers, la grande place et le parage de voitures. Au-dessus de toute la salle est jetée un cadre à treillis d'acier supportant les pannes en treillis d'acier. Les tribunes sont en béton armé à appuis en V améliorant la résistance aux efforts latéraux.

La ville de Brême procéda de manière fort méthodique et pratique puisque, pour sa nouvelle salle municipale, elle tira parti de l'expérience recueillie par les autres. En effet, la salle principale à emplois multiples devait pouvoir servir de salle de congrès pour 6000 personnes, de salle de théâtre, de concerts, de variétés, de revues et d'expositions, et enfin de salle de sports ayant une surface utile de 23 x 46 m. Afin d'assurer un maximum de place libre pour les fêtes populaires et les expositions, et cela au milieu de nombreux stands et boutiques de foire, l'arène de la salle principale a été aménagée au premier étage, ce qui donna en même temps la meilleure solution possible au problème de la circulation: les rampes extérieures menant à l'arène sont jetées par-dessus les lignes de tramway passant devant la salle, les piétons peuvent donc accéder à la salle sans croisement. La saillie très prononcée des tribunes abrite le trafic dans les ruelles de la foire. L'unité statique de la construction du toit et des tribunes pour former un système portant commun en béton armé est absolument nouvelle: les éléments tirants, jetés sur les 85 m de portée de la salle forment avec l'arène et les tribunes un unique cadre composé, en un vaste encorbellement d'une hardiesse extraordinaire.